

AVIS DE LA COMMISSION FEDERALE DES STATUTS ET REGLEMENTS ET DE LA COMMISSION FEDERALE DEVELOPPEMENT- VŒUX AG 2026

VŒU N°5 - Club 0723698 VELO SPORTS FERTOIS VOLLEY BALL (Ligue PAYS DE LA LOIRE)

Secteur :
Création d'une licence non compétitive jeunes avant M18
Avis de la Ligue : Favorable
Date : 13/01/2026

Avis de la Commission Fédérale des Statuts et Règlements : DEFAVORABLE. La Commission confirme sa position et ne donne pas un avis favorable à l'extension de la licence "Loisir" aux catégories jeunes M15 et en dessous. L'accueil des jeunes au sein des GSA a pour objectif de les familiariser avec la pratique du volley-ball et son apprentissage. Cette démarche s'inscrit naturellement dans la découverte progressive de la pratique du volley-ball en compétition, qui constitue un élément essentiel de la formation sportive et éducative des jeunes licenciés.

Avis de la Commission Fédérale de Développement : Favorable

Avis du Conseil d'Administration : Test pour les M15. Bien prendre en compte que cette licence ne comptera pas dans les DAF.

- > Article Règlementaire à Modifier : Pas d'article spécifique
- > Nouvelle rédaction de cet Article : Tarifs saison 2026/2027
- > Motivation du changement souhaité :
Certains jeunes ne souhaitent pas pratiquer en compétition. La mise en place d'une licence à tarif plus attractif permettrait de les fidéliser ; à partir de M18, la licence loisir existe déjà.
- > Date de Mise en Application : saison 2026/2027
- > Moyens de financement si nécessaire :
Pas d'impact réel car l'objectif étant à terme de les passer en formule compétition et pour les autres cela évite de les perdre.